

ÉDITIONS GALAAD

L'acte du baptême et la croissance chrétienne

**La réalité de la pluie de l'arrière-saison devant
descendre sur le peuple de Dieu**

(Version revue et complétée – réédition)

**Livret 5 : La cinquième étape du baptême : La prière de
consécration et l'imposition des mains**

*1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux
pour le salut du peuple chrétien*

IMPORTANT :

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

° 1 – Présentation des livrets.....	6
– 1.1. Contenu des livrets :.....	9
° Les bases destinées à permettre à la pluie de l'arrière-saison de se déverser sur le peuple de Dieu.....	10
– 1.2. La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains.....	11
° 2 – Une lumière pour l'avenir.....	25
° 3 – Présentation du livre « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu ».....	42

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

Dédicace au peuple fidèle de Dieu qui en ce siècle lui demeure fidèle comme les 7000 du temps d'Élie

Je vous dédicace ce livre à vous qui, tels les 7 000 du temps d'Élie, demeurez fidèles au Seigneur « *contre vents et marées* ».

En ces temps troubles que nous vivons et dont les signes prophétiques nous démontrent qu'ils sont les derniers de notre système de chose, le Seigneur me donne de vous apporter, à travers mes écrits, les bases permettant à son « *Église du reste* » d'éclorre.

De même qu'hors d'une chrysalide la chenille ne peut muer en papillon, tel est le cas de ceux devant participer au reste fidèle du Seigneur cités dans la prophétie. Ils ne peuvent devenir des êtres célestes vêtus de la puissance du Seigneur, s'ils ne passent pas par un baptême conforme en tout point aux directives divines.

Ces lignes sont destinées à vous préparer et à vous apporter les bases destinées à vous permettre d'être revêtus des armes et de la puissance du Seigneur, en Jésus-Christ et par l'Esprit de Dieu.

L'objectif est que nous puissions ensemble, être parmi les élus que Seigneur et maître Jésus-Christ, viendra chercher lors de son retour.

Puissent ces lignes vous remplir de plénitude et vous former afin que vous deveniez des astres éternels dans le firmament édénique ! Bénis soient tous ceux qui ont choisi de donner, en tout, la première place au Seigneur. Maranatha !

ÉDITIONS GALAAD



*La culture est le levier permettant
aux Hommes de prétendre à
l'excellence.
Ne la négligeons pas.*

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)
<http://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits
et responsable du contenu de ce livre.

1 Présentation des livrets

En guise de présentation de cet ouvrage, je vous dirais que nous vivons dans un monde et dans un univers régis par des règles.

Le climat qui gère nos saisons en est un bel exemple. À cause de l'action de l'Homme en grande partie, nous assistons au dérèglement climatique, entraînant des cataclysmes de plus en plus nombreux.

Dieu a établi des règles en tout et particulièrement dans la nature.

Exemple : *Qui a déjà vu un arbre fleurir ou porter du fruit avant qu'il ne soit complètement constitué ?*

Prenez le cas du bananier, il ne porte ses fruits qu'après qu'un certain nombre de feuilles apparaissent, jamais avant !

Comme c'est le cas dans les réalités physiques du monde, il en est de même pour le monde spirituel.

L'image de la croissance chrétienne est, dans la Bible, comparée à celle d'une plante [Marc 4 versets 26-29].

Diverses étapes scandent et la croissance d'un arbre et celle du peuple de Dieu. Chacune d'elles ayant sa raison d'être pour le développement final de la plante et du chrétien.

La croissance Chrétienne, tout comme la germination des graines qui finissent par donner de beaux et grands arbres, va toujours dans un ordre croissant. Nous allons dans cette partie du livre, Bible en main, analyser les différentes étapes qui gèrent la nouvelle naissance chrétienne, en Christ.

Nous établirons les fondations du baptême biblique qui est la base de toute vraie vie chrétienne.

Cette étude est d'importance, car le Saint-Esprit n'est donné que suite à un baptême parfaitement conforme à la parole de Dieu.

L'objectif de ce livre est d'apporter les bases bibliques régissant le baptême afin que ceux qui choisissent de se faire baptiser, qu'importe la religion qu'ils aient choisie, appliquent ces étapes obligatoires pour qu'à la sortie des eaux baptismales, ils reçoivent l'Esprit de Dieu.

Il est important de ne jamais perdre de vue que le Seigneur est un Dieu d'ordre et qu'il ne contrevient pas à ce qu'il a établi [1 Corinthiens 14 verset 33], [Nombres 23 verset 19].

Ce faisant, quand il instaure qu'un certain nombre d'étapes est nécessaire pour mener à bien une action, elles doivent toutes être observées pour que son plan s'accomplisse. Nous avons un bel exemple de cette réalité dans le texte de [2 Rois 5 versets 1-14].

Nous allons donc, dans ce chapitre, décortiquer les sept étapes, ainsi que les gestes et obligations nécessaires à un baptême agréé par Dieu.

Nous verrons aussi l'importance vitale et la raison d'être des épreuves qui inévitablement suivent le baptême pour la croissance chrétienne.

Grâce à ce livre, vous serez apte, Bible en main, à déceler les incohérences, des doctrines humaines qui tout au long des siècles sont venues, telles des huîtres s'encastrant sur la coque d'un bateau, s'enraciner dans l'acte du baptême. Quelle en est la résultante ?

Comme le font toutes les doctrines humaines qui se substituent à la sainte parole de Dieu, elles annulent et anéantissent cette parole et par là même les promesses [Marc 7 versets 5-13].

La chrétienté est faible en ce siècle, parce que les religions qui la forment, ont délaissé le pur Évangile en vue de s'attacher, à des « *fables* » que des hommes ont habilement conçues et cela dès le baptême.

Ceux qui choisissent d'adhérer aux doctrines d'hommes au détriment des Saintes Écritures, sont considérés par Dieu comme des idolâtres [1 Samuel 15 versets 22 et 23].

Les *7 étapes bibliques du baptême* que nous allons étudier dans ces lignes, sont celles qui sont obligatoires pour que la nouvelle stature du nouveau baptisé soit conforme à celle requise en Jésus.

Leur ordre est vital, car ceux qui brûlent l'une de ces étapes, ou ne la passent pas, s'exposent à de graves déconvenues. Nous le verrons !

Tous ceux qui désirent recevoir des dons du Saint Esprit devront souscrire à un baptême conforme à la parole de Dieu.

Pour poursuivre, je vous dirais que cet ouvrage est un extrait d'un livre numérique plus volumineux intitulé « *L'acte du baptême et la croissance chrétienne (La réalité de la pluie de l'arrière-saison devant descendre sur le peuple de Dieu)* ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 8 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale. Je vous invite à les télécharger sur mon site :

<https://kenny-ronald-marguerite.com>

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

1.1 Contenu des livrets :

- ° **Livret 1** : la première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre.....10
- ° **Livret 2** : la deuxième étape du baptême : la repentance et la confession des péchés.....35
- ° **Livret 3** : la troisième étape du baptême : la confession du nom de Jésus-Christ.....47
- ° **Livret 4** : la quatrième étape du baptême : les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême.....60
- ° **Livret 5** : la cinquième étape du baptême : la prière de consécration et l'imposition des mains.....84
- ° **Livret 6** : la sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit.....98
- ° **Livret 7** : la septième étape du baptême : le baptême de feu (*Les épreuves ante baptismales*).....118
- ° **Livret 8** : la réalité des saints (*peuple fidèle de Dieu*) face à la marque de la flétrissure que donne la bête.....136

*Les bases destinées à permettre à la pluie de
l'arrière-saison de se déverser sur le peuple de Dieu*

*« Nul ne peut prendre son envol en ayant à ses pieds des chaussures
de plomb. Les enfants de Dieu sont appelés à être des aigles,
des êtres célestes, naviguant par-dessus les nuages.*

*Cependant, triste réalité, le diable a réussi à les clouer au sol,
en les lestant de doctrines anti-bibliques.*

*À toi qui me lis, assure-toi que quand tu te présenteras devant ton
sauveur, tu ne seras pas rejeté à cause de tes iniquités ou de ta mollesse,
à l'instar de ceux qui sont décrits dans [Matthieu 7 versets 21-23] ou
comme les vierges folles [Matthieu 25 versets 1-13] ».*

[Citation de Kenny R. MARGUERITE].

1.2 La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains

Pour commencer cette partie, je vous dirais qu'au sein de la chrétienté, la prière de consécration et l'imposition des mains, bien qu'étant une des bases bibliques du baptême, sont, selon moi, inexistantes durant la cérémonie baptismale.

Généralement, le problème majeur n'est pas la prière, mais l'imposition des mains qui doit être faite au nouveau baptisé, qui est inexistante. Pourtant sans ce geste, allié à la prière, le Saint-Esprit ne peut être donné à celui qui vient de se faire baptiser, nous le verrons.

Pour vous présenter l'importance de la prière de consécration et de l'imposition des mains qui doivent être faites de manière conjointe à la sortie des eaux baptismales au nouveau baptisé, je m'en vais vous donner une image forte, qui selon moi est des plus parlantes :

Imaginez que vous veniez de construire votre maison, tout a été fait aux normes, avec architecte, plan cadastral, et vous avez bénéficié de la main-d'œuvre des professionnels du bâtiment.

Puis après des mois d'attente, vous voilà en possession des clefs de votre petit nid douillet. Vous trépignez de joie à l'idée de votre crémaillère que vous allez fêter le soir même.

Mais alors que vous avez tout préparé, au domicile de vos parents et que les invitations ont déjà été envoyées à un certain nombre de personnes, vous arrivez dans votre petite maison dans la prairie et là, aucun interrupteur ne fonctionne.

Vous avez vérifié les fusibles, les interrupteurs et rien, pas de jus. Là, vous passez un coup de fil des plus animés à votre électricien, pour lui tirer les oreilles. Vos proches pour vous soutenir, ont déjà préparé le bucher et les torches flambent déjà afin que l'électricien puisse avoir ce qu'il mérite...

Il vous voit tout à coup devenir vert et raccrocher le téléphone, en lui disant... Ah oui... hum... Monsieur untel... je suis vraiment confus... Tout est de ma faute... encore mille pardons.

Là, étonnés vos supporteurs viennent aux infos et combien la nouvelle est incompréhensible...

la seule chose que vous aviez à faire était de faire la demande d'électricité, mais vous avez oublié. Ainsi la belle demeure est dans le noir et la fête se fait au flambeau.

Dès le lendemain, vous faites diligence afin de mettre en place la demande d'électricité etc.

Cette image est exactement ce qui se passe généralement lors des baptêmes qui se font au sein du protestantisme. Notre maison (*notre corps*) est prête à accueillir le Seigneur mais la demande de cette lumière céleste, qu'est le Saint-Esprit n'est pas fait, la résultante est que la sainte demeure, reste dans le noir. Cette réalité, nous la retrouvons ici :

« Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. **Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit :**

De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit :

Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus. Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient. Ils étaient en tout environ douze hommes.
» [Actes 19 versets 1-7, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte des plus instructifs : « **Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser.**

Simon lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe, et il voyait avec étonnement les miracles et les grands prodiges qui s'opéraient.

Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean.

Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit.

Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. » [*Actes 8 versets 12-17, Bible Louis Segond*].

Dans ces deux textes, nous avons deux situations analogues. Nous avons des personnes qui ont accepté Jésus pour leur sauveur personnel et se font baptiser, mais ils ne reçoivent pas le Saint-Esprit.

Je tiens à repréciser, qu'il était des enfants de Dieu intègres et qui le servaient fidèlement, car la finalité a été qu'ils ont, dans les deux cas, reçu le Saint-Esprit. Pour remédier à cela, dans ces deux récits bibliques, les disciples de Jésus durent venir, leur imposer les mains et prier pour eux. Dès lors, ils reçurent le Saint-Esprit.

Il est intéressant de relever que dans le cas conté, dans [*Actes 8 versets 12-17*], plusieurs étapes du baptême avaient été mises en place :

Ces gens avaient été enseignés, car ils avaient reçu la « bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ ».

*La foi avait donc pu naître de ce qu'ils avaient étudié dans la parole de Dieu. Comme le message du baptême, que les disciples de Jésus prêchaient, présentait aussi la repentance comme étant l'étape avant le baptême [*Actes 2 versets 38-39*], ils se sont normalement repentis, avant d'être baptisés.*

Nous apprenons aussi qu'ils avaient été baptisés au nom du Seigneur, donc ils l'ont reconnu comme étant le Christ et le fils de Dieu, ainsi que leur sauveur.

*Et en conformité avec les instructions que Jésus a laissées à ses disciples, ils ont normalement été baptisés au nom du Père, du fils et du Saint-Esprit [*Matthieu 28 versets 18-20*].*

À l'issue de cela, ils ont été immergés dans les eaux baptismales.

Avant tout, avez-vous remarqué que nous retrouvons ici les cinq premières étapes du baptême, que nous avons déjà étudiées dans ce chapitre ? Revoyons-les :

- 1) *les semailles de l'Évangile dans une bonne terre,*
- 2) *La repentance et la confession des péchés,*
- 3) *La confession du nom de Jésus-Christ,*
- 4) *Les modalités de la mise à l'eau pendant le baptême,*
- 5) *La prière de consécration et l'imposition des mains.*

Ce que nous venons de voir démontre bien que, ce que je présente dans ce chapitre, est d'essence divine et que ces étapes du baptême sont incontournables pour que l'Esprit de Dieu puisse être donné et que les deux étapes qui suivent celles-ci, puissent se mettre en place.

Forts de ce que nous venons de voir, nous apprenons que la prière et l'imposition des mains n'étaient pas, à cette époque, une situation ponctuelle ou optionnelle, mais la norme pour tout baptême.

Cette norme devrait être aussi la nôtre, car nous sommes appelés à bâtir sur les fondations que les Apôtres nous ont laissées, qu'ils ont eux-mêmes reçues de Jésus, nous sommes appelés à être leurs imitateurs comme eux-mêmes le sont de Christ [1 Corinthiens 3 versets 9-11], [1 Corinthiens 11 verset 1], [Éphésiens 5 versets 1-2].

Déjà là, vous qui êtes les responsables des religions chrétiennes, vous vous rendez certainement compte, que vos baptêmes ne sont pas conformes à la parole de Dieu, car ils sont, a minima, incomplets.

Après ce petit break, revenons à notre texte. Nous avons découvert que, comme il fut le cas des douze serviteurs de Dieu à Éphèse, tant que la cinquième étape du baptême, la prière et l'imposition des mains, n'avait pas été réalisée, le Saint-Esprit n'avait pas été donné aux nouveaux baptisés.

Ce n'est que quand les apôtres ont prié pour eux et leur ont imposé les mains qu'ils l'ont reçu.

Dans le premier texte que nous venons de voir, l'un des soucis qui fait que ces chrétiens n'avaient pas reçu le Saint-Esprit et que leurs dons n'étaient pas encore manifestes venait du fait que ces deux étapes du baptême n'avaient pas été mises en place et que les serviteurs de Dieu ont réglé.

Avant de poursuivre, il est important de noter que, bien que dans le texte de [*Actes 8 versets 12-17*], il n'est pas fait mention que ceux, qui étaient déjà baptisés et pour qui l'on a prié et fait l'imposition des mains, ont reçu des dons suite à l'obtention du Saint-Esprit, cette information est quand même sous-entendue.

Pour le découvrir, je vous invite à lire la partie qui s'intitule « *La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit* ». Maintenant ce point acté, revenons au texte de [*Actes 19 versets 1-7*].

Ici nous découvrons une scène des plus parlantes, car nous voyons ces hommes qui sont des serviteurs fidèles de Dieu – le fait qu'ils aient reçu le Saint-Esprit, après coup, le démontre, car il n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles au Seigneur [*Actes 5 verset 32*] – et qui bien qu'ayant été baptisés, n'avaient pas reçu le Saint-Esprit.

Le problème venait du fait que le baptême qu'ils avaient reçu était obsolète. En outre, remarquez que dans un premier temps, quand ils ont été rebaptisés, leurs situations n'avaient pas pour autant changé.

À l'issue du baptême, à la sortie donc des eaux, le Saint-Esprit ne leur fut pas donné. Ce n'est que quand par la suite, ont leurs fit l'imposition des mains et que l'on pria pour eux, qu'ils ont reçu l'Esprit de Dieu.

Dès lors, ils ont commencé à parler en langue et à prophétiser. Cette réalité nous démontre que le Seigneur est un Dieu d'ordre, quand il met en place un protocole, ce dernier doit se réaliser, à la lettre, ni plus ni moins.

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons l'importance de la prière jointe à l'imposition des mains, après le baptême, car sans elles, l'Esprit de Dieu ne sera pas au rendez-vous.

Mon sentiment est qu'en ce siècle, en cette génération, ces deux pôles ; la demande du Saint-Esprit par la prière et l'imposition des mains suite au baptême, ne sont même pas optionnels, car inexistantes.

En un peu plus d'un quart de siècle que je suis chrétien, j'ai eu à assister à bien des baptêmes au sein du peuple de Dieu, toutes dénominations confondues, et je n'ai jamais vu ces deux pôles du baptême être mis en place de concert.

La prière, elle est certes faite mais jamais l'imposition des mains !

Ce qui nous l'avons vu dans le texte de [*Actes 8 versets 12-17*], ne fut pas suffisant pour que ceux ayant déjà été baptisés puissent recevoir le Saint-Esprit, car ce n'est que quand l'imposition des mains s'est faite que ce fût réalisé.

Maintenant ces fondations posées, intéressons-nous de plus près à la raison d'être biblique de ces deux choses que sont la prière et l'imposition des mains, en vue de mieux comprendre leurs importances vitales au sein du baptême.

Nous commencerons par la prière. Pour ce faire, nous allons de ce pas lire ce texte qui nous présente la nécessité de la prière en vue de recevoir le Saint-Esprit : **« Car quiconque demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. [...] »**

Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent. » [*Luc 11 versets 10 et 13, Bible Louis Segond*].

Pour vous parler de ce texte, je vous dirais, que la liberté est à la base du service que le Seigneur veut que nous lui portions, il ne nous oblige donc pas à recevoir une chose que l'on ne souhaiterait pas, et cela même si cela nous serait profitable. C'est pour cela que celui qui a un besoin quelconque doit le lui demander afin d'être exaucé.

Ce qui est vrai pour les choses de la vie, l'est aussi pour le Saint-Esprit, ainsi il nous faut le demander afin qu'il nous soit donné.

Tout ce que nous venons de voir, démontre que, si la demande du Saint-Esprit n'est pas fait post-baptême, il n'est pas sûr qu'il soit au rendez-vous, à moins d'être une personne de grande consécration comme ce fut le cas de Corneille et sa famille et que Dieu vous le donne d'office, car vous êtes déjà soudé à lui [*Actes 10*].

Jésus nous donne l'exemple de la prière, que celui qui vient de recevoir le baptême fait, car il pria après son baptême, puis le Saint-Esprit descendit sur lui. Lisons ceci qui nous renseigne à ce propos :

« Tout le peuple se faisant baptiser, Jésus fut aussi baptisé ; et, pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit, et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe.

Et une voix fit entendre du ciel ces paroles : Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi j'ai mis toute mon affection. » [Luc 3 versets 21-22, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « **En ce temps-là, Jésus vint de Nazareth en Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.**

Au moment où il sortait de l'eau, il vit les cieux s'ouvrir, et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe. *Et une voix fit entendre des cieux ces paroles : Tu es mon Fils bien-aimé, en toi j'ai mis toute mon affection. » [Marc 1 versets 9-11, Bible Louis Segond].*

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons que c'est en étant encore dans l'eau que Jésus pria et qu'il reçut le Saint-Esprit.

Ici, Jésus étant sans péché a pu prier lui-même, afin de recevoir l'Esprit de Dieu, mais dans le cas du baptême, les nouveaux baptisés n'ayant pas encore reçu le Saint-Esprit, ont besoin d'un substitut, qui lui, a accès au sanctuaire céleste.

C'est donc une personne consacrée du peuple de Dieu, qui devra faire cette prière pour lui et cela à haute et intelligible voix, afin que le nouveau baptisé puisse dire « *Amen* », donc je participe (*je suis d'accord*). Une autre étape incontournable, juste après le baptême, et qui doit se faire en même temps que la prière, est, nous l'avons vu, l'imposition des mains. Sans elle, le Saint-Esprit ne sera pas donné.

À ce propos, Jésus ayant déjà reçu le Saint-Esprit en étant dans les eaux du baptême, le Seigneur ayant témoigné lui-même verbalement qu'il était son fils, il n'avait donc pas besoin que Jean Baptiste, qui l'a baptisé, puisse lui imposer les mains.

D'autant que ce dernier avait déjà reconnu que, Jésus aurait pu le baptiser, reconnaissant par là même qu'il était bien plus saint que lui.

Maintenant ces bases posées, nous allons entrer plus en profondeur dans la réalité de l'imposition des mains au sein du peuple de Dieu.

Pour ce faire, je vous invite à lire ce qui suit : « **Ne néglige pas le don qui est en toi, et qui t'a été donné par prophétie avec l'imposition des mains de l'assemblée des anciens.** » [1 Timothée 4 verset 14, Bible Louis Segond].

Rajoutons cet autre texte à notre étude : « *C'est pourquoi je t'exhorte à ranimer le don de Dieu que tu as reçu par l'imposition de mes mains.* » [2 Timothée 1 verset 6, Bible Louis Segond].

Renforçons notre étude avec cet autre texte : « *Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés.*

Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent partir. » [Actes 13 versets 2-3 Bible Louis Segond].

Finissons avec ce dernier texte : « *En ce temps-là, le nombre des disciples augmentant, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour. Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : Il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables.*

C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit-Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi.

Et nous, nous continuerons à nous appliquer à la prière et au ministère de la parole. Cette proposition plut à toute l'assemblée.

Ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit-Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains.

La parole de Dieu se répandait de plus en plus, le nombre des disciples augmentait beaucoup à Jérusalem, et une grande foule de sacrificateurs obéissaient à la foi.

Étienne, plein de grâce et de puissance, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

Quelques membres de la synagogue dite des Affranchis, de celle des Cyrénéens et de celle des Alexandrins, avec des Juifs de Cilicie et d'Asie, se mirent à discuter avec lui ; mais ils ne pouvaient résister à sa sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait.

[...] *Tous ceux qui siégeaient au sanhédrin ayant fixé les regards sur Etienne, son visage leur parut comme celui d'un ange.* » [Actes 6 versets 1-10, 15, Bible Louis Segond].

Avant tout, il est important de comprendre que, qui dit imposition des mains, dit aussi prière de consécration, car quand on impose les mains à une personne, c'est en vue de la présenter au Seigneur pour le consacrer, cette demande se fait donc en prière, sinon le geste est nul.

Comme vous pouvez le constater, dans la Bible, une grande partie de ceux qui se sont consacrés au service de Dieu, à l'image de *Timothée, Barnabas, Saul (Paul), Étienne etc.* ont reçu le Saint-Esprit suite à l'imposition des mains des anciens consacrés de l'église.

Dans le cas de Saul et de Barnabas, ils durent jeûner – donc se préparer spirituellement à recevoir le Saint-Esprit – avant qu'on ne leur impose les mains.

Dès lors ou leur santé le permet, une telle démarche est judicieuse pour ceux qui veulent œuvrer dans un ministère pour le Seigneur. Tous ces serviteurs de Dieu que nous venons de découvrir, ce n'est qu'après cela qu'ils purent, par l'Esprit de Dieu, accomplir de grandes choses.

Nous avons ici le cas d'Étienne qui, suite à l'imposition des mains qu'il reçut, était rempli de la puissance et de la grâce du Saint-Esprit et faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

La sainteté du Saint-Esprit paraissait même sur le visage d'Étienne qui était, pour ses interlocuteurs, comme celui d'un ange.

En outre, le Saint-Esprit lui donnait une sagesse qui était telle que, devant lui, nul ne pouvait résister. En ce qui concerne Philippe, à qui on a aussi imposé les mains, il en était de même, car la puissance du Saint-Esprit était avec lui, l'amenant à faire de grands prodiges.

Dans [Actes 8 versets 5-20], nous voyons qu'il faisait de grands miracles, il guérissait des personnes possédées par des démons, des paralytiques et des boiteux furent aussi guéris.

En ce qui concerne Paul, nous montons d'un cran au-dessus de tout ce que nous venons de voir.

Suite à l'imposition des mains qu'on lui fit, la puissance du Saint-Esprit était, telle, en lui, que les linges qu'il portait ou les mouchoirs qui avaient touché son corps, que l'on appliquait aux malades, les guérissaient, et les démons fuyaient leurs hôtes [Actes 19 versets 8-12].

Cette réalité des vêtements d'un homme consacré en qui habite l'Esprit de Dieu, qui lui confère une puissance telle que, même ces vêtements guérissent les malades, nous l'avons aussi avec Jésus-Christ [*Matthieu 9 versets 19-22*].

Dans ce texte, une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans et que nul médecin n'arrivait à guérir, a reçu la guérison, en touchant subrepticement, par la foi, le bout de son vêtement.

Toujours dans cette thématique, le texte de [*Actes 5 versets 15-16*] nous apprend que l'ombre de Pierre, quand il passait sur les malades les guérissait, et délivrait les démoniques de leurs démons.

Ainsi, la puissance du Saint-Esprit s'imprègne jusque sur les vêtements ou dans l'ombre des enfants consacrés de Dieu.

Ce que nous venons de voir est extraordinaire. Ainsi, celui en qui vit l'Esprit de Dieu, acquiert la possibilité d'œuvrer puissamment pour le Seigneur, de diverses façons. Les choses vont même bien plus loin que cela, car, nous avons même un récit des plus extraordinaires ou les os du prophète Élisée ont permis à un cadavre, qui a touché à sa dépouille, de ressusciter [*2 Rois 13 versets 20-21*].

Une des réalités qui ressort de tout ce que nous venons de voir, est que la puissance que ces hommes bibliques avaient, ne leur venait pas d'eux-mêmes mais du Saint-Esprit qui vivait en eux.

Maintenant ce point fait, revenons à l'imposition des mains. Cet acte a de tout temps été pratiqué au sein du peuple de Dieu pour consacrer ceux qui devaient œuvrer pour le Seigneur.

Voici un exemple concret de cette réalité : « **Josué, fils de Noun, était rempli d'un Esprit de sagesse, car Moïse lui avait imposé les mains. Dès lors, les Israélites lui obéirent et se conformèrent aux ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse.** » [*Deutéronome 34 verset 9, Bible Segond 21*].

Ici, nous découvrons la consécration de Josué comme chef du peuple de Dieu par Moïse. C'est par l'imposition des mains que lui fit Moïse que Josué reçut l'Esprit de sagesse.

Il est à noter que dans la Bible, celui qui donne de la sagesse, donc le don de sagesse, c'est le Saint-Esprit [*1 Corinthiens 12 versets 1, 4, 7-11*], c'est donc lui que Josué reçut suite à l'imposition des mains que Moïse lui fit.

La réalité de la consécration des serviteurs de Dieu, par le biais de l'imposition des mains, est toujours actuelle.

Ceci nous renseigne : « *Ainsi, tournons-nous vers un enseignement d'adulte, en laissant derrière nous les premiers éléments du message chrétien. Nous n'allons pas poser de nouveau les bases de ce message :*

La nécessité de se détourner des actions néfastes et de croire en Dieu, l'enseignement au sujet des baptêmes et de l'imposition des mains, l'annonce de la résurrection des morts et du jugement éternel.

Progressons ! C'est là ce que nous allons faire, si Dieu le permet. »
[Hébreux 6 versets 1-3, Bible en Français Courant].

Ici, l'une des bases de l'enseignement destinée à ceux qui apprennent à connaître Christ c'est l'imposition des mains, ce faisant nous nous rendons compte que ce précepte biblique est plus que d'actualité.

Non seulement, nous avons vu qu'il était couramment pratiqué par les disciples de Jésus-Christ, ici nous nous rendons compte qu'il fait aussi partie des fondations de la foi chrétienne.

Il est important de comprendre que le Seigneur ne change pas, ce faisant, la place de la prière et de l'imposition des mains est importante pour lui au sein de son peuple.

Pour poursuivre, afin que vous puissiez comprendre comment fonctionne l'imposition des mains, je vais vous donner une image :

Imaginez que deux jeunes hommes casse-cou qui aiment les sports et choses de l'extrême et qu'en vue d'une expérience forte, se donnent la main et que l'un d'eux met un clou dans une prise électrique — Ils ont pris la précaution d'avoir des chaussures à leurs pieds —.

Ce qui se passera, c'est que celui qui met le clou, servira de conducteur, en sorte que l'électricité le traversera sans l'impacter et électrocutera le second (à vous qui me lisez, surtout s'il y a des enfants, merci de ne pas essayer cette expérience, car la vie est précieuse et l'électricité peut être mortelle).

L'être humain est un conducteur, c'est un réceptacle que le Saint-Esprit utilise afin de passer, comme le ferait l'électricité, d'un corps à un autre. Ainsi, celui qui fait l'imposition des mains devient qu'un avec celui à qui il les a appliquées.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « **N'impose hâtivement les mains à personne, ne te rends pas complice des péchés d'autrui ; toi-même, garde-toi pur.** » [1 *Timothée* 5 verset 22, *La Nouvelle Bible Segond*].

Ce texte nous apprend que celui qui impose les mains à une tierce personne, hérite des péchés de ce dernier, car il en devient complice. Pour comprendre ce qui est dit ici, il nous faut ne pas perdre de vue la réalité qu'est celle du peuple de Dieu :

Tous ceux qui sont unis à Christ forment un seul corps [1 Corinthiens 12 versets 12-27], ils sont présentés comme ayant un seul cœur [Ézéchiel 11 verset 19] de sorte que ce qui touche une partie du corps ou une personne, affecte tout le corps, donc tous les membres d'église.

Cette réalité nous l'avons déjà vue pour le péché d'Acan, ou ceux que pratiquaient les dirigeants spirituel du temps de Jésus [Josué 7 versets 1-22], [Matthieu 23 versets 29-38].

C'est cette union, si intime, entre deux membres du peuple de Dieu qui fait que l'imposition des mains peut permettre que les péchés puissent être partagés entre celui qui impose les mains et celui à qui il les applique.

Pour poursuivre, je vous dirais que mon sentiment est que certainement, c'est à cause de cette réalité que les dirigeants spirituels ne sont pas très chauds à imposer les mains aux nouveaux baptisés.

D'autant que le texte que nous venons de lire précise qu'il ne faut pas imposer hâtivement les mains à qui ce soit.

Ce qui nous ramène à l'utilité des premières étapes du baptême que nous avons déjà vue.

Si une personne a été enseignée selon toutes les fondations de la parole de Dieu, elle doit normalement acquérir la foi.

Cette dernière l'amènera à la repentance et à la confession de ces péchés à un serviteur consacré de Dieu ou à un membre d'église baptisé, qui a la possibilité, juste avant le baptême, de lui pardonner ces péchés. Dès lors, si ces péchés ont été pardonnés, en Jésus-Christ, ils ne risquent pas d'être partagés avec celui qui lui impose les mains.

Une sécurité supplémentaire, pour ne pas prendre le risque de partager les péchés d'une personne à qui l'on impose les mains, est de prier avant de faire ce geste afin que le Seigneur puisse non seulement pardonner ces péchés connus et confessés, mais aussi ceux qui sont inconnus. C'est ce que Job faisait pour ces enfants.

Ceci nous renseigne : **« Il y avait dans le pays d'Uts un homme qui s'appelait Job. Et cet homme était intègre et droit ;**

Il craignait Dieu, et se détournait du mal. Il lui naquit sept fils et trois filles. [...] Ses fils allaient les uns chez les autres et donnaient tour à tour un festin, et ils invitaient leurs trois soeurs à manger et à boire avec eux.

Et quand les jours de festin étaient passés, Job appelait et sanctifiait ses fils, puis il se levait de bon matin et offrait pour chacun d'eux un holocauste ; car Job disait :

Peut-être mes fils ont-ils péché et ont-ils offensé Dieu dans leur coeur. C'est ainsi que Job avait coutume d'agir. » [*Job 1 versets 1-2, 4-5, Bible Louis Segond*].

Avant tout, il est bien clair que le Seigneur n'agrée plus de sacrifice d'animaux, mais la démarche de Job peut se faire en prière.

Ici, des péchés qui ne sont pas manifestes, qui sont dans le cœur, sont présentés au Seigneur pour expiations. Ce faisant, en priant pour les péchés non confessés, ou qu'ignore celui à qui l'on va imposer les mains, le Seigneur les pardonnera.

En outre, si les bases de l'enseignement biblique ont été bien faites, l'esprit de celui qui va se faire baptiser a été purifié par l'Évangile [*Jean 15 verset 3*], [*1 Pierre 1 versets 22-25*].

En plus de tout cela, si les étapes ante baptismale ont été réalisées – en conformité avec tous les critères bibliques, que nous avons déjà découverts quand l'immersion s'effectuera – les péchés restent sous les eaux et c'est une nouvelle créature, qui est sainte, qui émerge en Jésus.

La résultante est que celui qui vient de se faire baptiser est devenu une nouvelle créature, toutes choses sont devenues nouvelles, sa maison (*son corps*) est purifiée, aucun péché ne subsiste en lui.

Forts de tout ce que nous venons de voir, si le baptême est fait dans les normes bibliques, suite à l'émersion, il ne peut pas y avoir de précipitation qui pourrait mener à partager les péchés de celui à qui l'on impose les mains. L'une des choses à prendre en compte, dans ce que nous venons de voir, est la réalité de notre foi face aux promesses que le Seigneur nous donne.

Ce faisant, si nous croyons que le Seigneur nous a donné le pouvoir de pardonner les péchés des hommes [*Jean 20 verset 23*], une fois que l'on a prié afin que ceux de celui qui va se faire baptiser puissent l'être, pourquoi douter de la réalisation de notre prière ?

Pour poursuivre, je vous dirais que sans l'imposition des mains après le baptême, le nouveau baptisé ne peut pas être uni au reste du peuple de Dieu, il n'est pas greffé à l'arbre qu'est le peuple élu de Dieu.

Ainsi, nous comprenons que l'imposition des mains suite au baptême, est d'importance car c'est lui qui permet au nouveau baptisé de recevoir le Saint-Esprit. Ce n'est que suite à cela qu'il sera scellé et deviendra un élu du Seigneur, son héritier et il sera uni à (*partici-pant de*) Christ. C'est ainsi qu'il aura la sagesse de pouvoir marcher dans toutes les voies du Seigneur.

Comme nous l'avons vu, l'imposition des mains fait partie de l'une des doctrines fondamentales de la parole de Dieu, en ne la pratiquant pas, surtout lors du baptême, les dirigeants spirituels des diverses religions et Églises chrétiennes, posent d'autres fondements.

Ce faisant, ils deviennent devant Dieu, des infidèles et ceux qu'ils ont baptisés, n'ayant pas pu conclure toutes les étapes du baptême, deviennent des êtres « *hydrides* ». Ils sont morts en Jésus mais ils n'ont pas reçu le Saint-Esprit qui est celui qui vivifie, donne la vie en Christ.

Ils sont donc dans un état entre la mort et la vie, donc des morts-vivants ! Pour finir, je vous dirais à vous, qui souhaitez vous faire baptiser, qu'avant de franchir le pas, assurez-vous que la religion que vous avez choisie a bien mis en place toutes les bases du baptême que vous avez étudiées dans ce livre et qu'elle est fidèle à Dieu en toutes choses, sinon, aux sorties des eaux baptismales ce n'est pas le Saint-Esprit que vous recevrez mais des démons. *Prudence donc !*

2 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant !*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisition » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « *farfelu* », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, j'ai foi que grâce à ces lignes, les captifs « *spirituels* » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir !

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « *Alors il reprit et me dit :*

C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion.

L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte 5 livres, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun 572 pages.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*la connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [*Ecclésiaste 4 versets 9-12*], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.

Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu !

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des 3 anges apocalyptique.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejeteront ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : **« Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...] »**

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [*Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible louis Segond*].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple ;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui ;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible Louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemanderà leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II, III, IV et V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent !

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire* », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « *gros* » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porté un gros coup à mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique* ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de *M. Vincent GUILGAULT* contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « *Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution)* » au chapitre « *Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT* ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'œuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [*Éphésiens 6 versets 10-12*], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.*

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » [*Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [*1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « *Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :*

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [*Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond*].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de *572 pages* qui a été corrigé par le correcteur anglophone *M. Howard J. Eeles* est devenu l'élément fondateur de quatre livres de *572 pages* chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera *8 livres de 572 pages*, *4* en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « *Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ?* », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces *8 premiers livres de 572 pages* chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ *30 %* et *40 %* de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de *13500 euros*, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, **alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.**

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « *l'ennemi de nos âmes* » a utilisé *M. GUILGAULT* et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie *Nicole*, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre ! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront *des connaissances qui vous fortifieront.*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

*Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».
Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles
furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une
énigme pour moi.*

*D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a
connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.*

*De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion
des mots !*

*Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances
et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront
plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.*

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

*Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre »
», tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ces
premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je
n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.*

Ce que je trouve des plus dommageables est qu'hormis les *4 livres*, qui sont déjà finis en Français (*ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres*), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigés, j'ai encore *5 autres ouvrages* que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô (Le message des trois anges)* » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiné à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitales pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes *4 livres* de la série « *Inquisitiô (le message des trois anges)* » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ *7000 euros* en anglais et environ *3500 euros* en français.

Ces *4 livres*, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : **« Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.**

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé !

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci :

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [*Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond*].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « **Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.** » [*Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?**

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaissons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.**

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :

« *C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes* » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre cœur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

*Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24,
Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).*

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « **Faire un don avec Paypal** » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

3 Présentation du livre « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu* »

Pour introduire ce livre, je vous dirais que dans ces pages, se trouve une bonne nouvelle et je suis chargé de vous l'annoncer.

Eh oui ! Néanmoins, à l'instar des pièces qui ont deux faces, j'ai aussi une nouvelle moins bonne pour vous, car elle va ébranler toutes vos certitudes. Qu'en est-il ?

Soyez-rassuré, il ne s'agit ni plus, ni moins, que de nouvelles connaissances bibliques, auxquelles j'ai eu accès et que je veux partager. N'y voyez là, rien d'orgueilleux. Vous comprendrez, à la lecture de ce qui suit ! Pour amorcer la chose, je vous pose ces quelques questions :

Avez-vous la capacité de voir des événements avant qu'ils n'arrivent et œuvrez-vous en vue de les canaliser pour le bien ?

Avez-vous la capacité de dominer un démoniaque qui est habité d'une légion de démons ? Avez-vous, sans avoir étudié, acquis la capacité de parler une nouvelle langue ? Etc.

Ces questions ont pour but de démontrer que les dons spirituels que le Saint Esprit donne, sont toujours accessibles de nos jours, même s'ils nous semblent extraordinaires !

Ces propos, pour certains, pourraient être assimilés à ceux d'un « *illuminé* », chérissant les arguties. Il n'en est rien ! Si vous poursuivez cette lecture, vous vous rendrez compte.

Cependant, comme je l'ai précisé précédemment, cette bonne nouvelle s'accompagne d'une mauvaise car pour obtenir ces dons, il nous faut renier bien des bases inculquées par nos religions respectives.

Prenons l'exemple de la religion que je connais le mieux, celle des adventistes du septième jour. Ce livre est, Bible en mains, un véritable raz-de-marée qui vient s'abattre sur les fondations de votre foi, car il est avant tout destiné à la réforme de cette religion.

Pour poursuivre, je vous dirais que le scellement du peuple de Dieu par le Saint-Esprit, est au centre de la prédication de toutes les religions chrétiennes, et même ce concept est la colonne vertébrale de la religion adventiste du septième jour.

Pourtant, bien que ce concept soit maîtrisé, car tous savent que c'est l'Esprit de Dieu qui est habilité à cette œuvre et qui donne aussi des dons spirituels, a contrario, il n'en est pas de même de la réalité de ce scellement.

Quelle en est la répercussion ? En ce siècle, malheureusement, peu de personnes sont dans le cas de figure de Corneille et de sa famille [Actes 10], pour recevoir, à l'instar des disciples du Christ, l'onction du Saint-Esprit. Il est nécessaire, à ce stade, d'explicitier mes propos.

Je ne fais point allusion aux personnes qui, au sein du peuple de Dieu, maîtrisent plusieurs langues, après avoir étudié pour cela mais à celles qui reçoivent ce don du Saint-Esprit et s'expriment dans de nouvelles langues inconnues, jusqu'alors [Actes 2 versets 1-18] ou en prophétisant, comme il est écrit dans [Actes 19 versets 1-7].

Je ne fais pas non plus allusion à ceux qui disent avoir le don de chasser les démons, mais qui, à l'instar de ce qui est décrit dans [Actes 19 versets 13-17] risquent, un jour ou l'autre, de se retrouver battus par l'un d'eux et de devoir fuir nus. Une des réalités que nous vivons en ce siècle, c'est que les dons spirituels, que donne le Saint-Esprit afin d'œuvrer puissamment pour le Seigneur, sont quasiment inexistantes.

J'emploie volontairement le terme « *quasiment inexistant* » car il n'est pas improbable que l'un de vous ait reçu autrement le Saint-Esprit et acquis la capacité, comme Paul, de guérir les malades par un simple touché, de prophétiser [Actes 19 versets 11-12], [Actes 27 versets 9-44] ou encore de parler une nouvelle langue, comme Pierre et les disciples [Actes 2 versets 1-16], etc. *Rien n'est impossible à Dieu !*

Dans le cas contraire, j'invite tous les autres qui souhaitent recevoir des dons spirituels, à venir avec moi, faire cette promenade biblique qui, à mon sens, sera enrichissante.

Je vous laisse en juger par les versets qui émaillent ce livre et qui promettent que « *les portes des écluses des cieux seront ouvertes et l'Esprit de Dieu viendra vivre en nous* ».

Bien entendu, il y a des conditions à remplir pour cela, nous les découvrirons dans toutes les parties qui composent ce livre.

Pour continuer, je vous dirais que souvent, nous espérons une chose qui est déjà à nos côtés depuis fort longtemps, mais nous n'arrivons pas à l'êtreindre car nous sommes aveuglés.

C'est ce qui se passe en ce siècle, au sein des religions chrétiennes qui, telle l'Église adventiste du septième jour, attendent avec espérance que le Saint Esprit puisse se répandre sur leurs membres d'église comme « *la pluie de l'arrière-saison* ». Cette espérance réside dans la promesse que le Seigneur a fait à son peuple par le biais du prophète Joël [Joël 2 versets 23], [Joël 3 versets 1-5].

Beaucoup d'enfants de Dieu soupirent après cette promesse, certains passent toute une vie en espérant vivre cette prophétie et finissent par descendre dans la tombe sans en avoir fait l'expérience. Malheureusement, tous ceux qui espèrent ainsi en elle, le font en vain.

Pourquoi ? Certes, cette réalité est manifeste dans le texte de [Actes 2 versets 1-4, 16-18], où nous découvrons la promesse de la venue du Saint Esprit, comme la pluie de l'arrière-saison, faite par le Seigneur à son peuple, par le biais du prophète Joël.

Cette prophétie s'est pleinement accomplie, en ce sens où Jésus nous a promis qu'une fois donné, le Saint-Esprit demeurera éternellement avec nous [Jean 14 versets 16-18].

Donc, il est déjà au sein du peuple de Dieu, toutefois, notre infidélité l'empêche de vivre en nous.

La raison de cet état de fait, c'est que le Saint-Esprit ne peut vivre dans ceux qui ne sont pas fidèles aux Saintes-Écritures, leurs péchés les séparant du Seigneur [Actes 5 verset 32], [Ésaïe 59 versets 1-2].

Ainsi, le Saint-Esprit est bien là et avec lui, les dons spirituels promis, telle la pluie de l'arrière-saison mais, il y a un hic, c'est que, quand il se déverse sur le peuple de Dieu, nos péchés font barrage, tel un parapluie qui empêche cette eau céleste et vivifiante d'arriver sur nous.

Afin de changer les choses, il faut se détourner du mal et ne plus pratiquer les doctrines d'Homme au détriment de la parole de Dieu.

Il faut aussi résister au diable, tout en se soumettant à Dieu, c'est ainsi que la victoire nous sera donnée sur le démon et qu'il finira par fuir loin de nous [*Jacques 4 versets 7-10*].

Une fois ces bases mises en place, il nous faut faire une nouvelle alliance avec Jésus, par les liens du baptême. Nous retrouvons cette réalité dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Nous voyons ici que ceux qui, tout en ayant été baptisés, n'avaient pas reçu le Saint-Esprit ont été rebaptisés.

En fait, ce n'est qu'après avoir, entre autres, prié pour eux et imposé les mains, que le Saint-Esprit leur fut donné.

Quand on vient d'être baptisé et qu'aucun don spirituel n'est reçu, c'est le symbole que le Seigneur ne l'a pas agréé et de ce fait, l'Esprit de Dieu ne peut être reçu. La raison, c'est que toutes les étapes du baptême n'ont pas été mises en place, nous retrouvons cette réalité dans le texte de [*Actes 19 versets 1-7*].

Le fait que le Saint-Esprit n'ait pas été donné, peut aussi signifier que, celui qui s'est fait baptiser, a pratiqué une iniquité lors de son baptême. Cet acte pouvant être le fait de confesser des doctrines d'Homme, ce faisant, il perd la bénédiction qui est attachée au baptême, celle de recevoir l'Esprit de Dieu.

Nous allons dans un premier temps découvrir, dans ce livre, les doctrines qui transgressent la parole de Dieu et qui font que ceux qui se baptisent, ne peuvent pas recevoir le Saint-Esprit.

Ces coutumes, mises en exergue, sont celles pratiquées par la religion adventiste du septième jour, ce livre étant destiné à sa réforme, nous les décrypterons donc, Bible en main, afin de parvenir à purifier son dogme de telles choses.

Puis, dans un second temps, nous étudierons les sept étapes du baptême, permettant à la fois de recevoir le Saint-Esprit et au moins un don spirituel.

Comme vous le verrez, la réalité permettant d'avoir des dons spirituels, tient avant tout à l'obéissance portée à la parole de Dieu.

Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons les recevoir du Saint-Esprit.